



Société Canadienne de la Fertilité et l'Andrologie

Comment devenir un professionnel de laboratoire certifié par la SCFA

1a



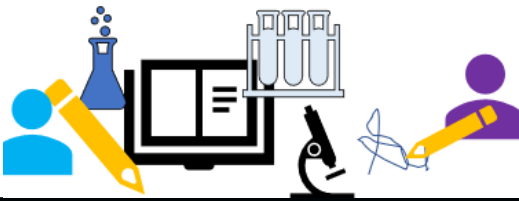
- Le candidat s'inscrit et paie pour passer l'examen de la SCFA ART Lab (sur le site Web de la SCFA)

1b



- Le candidat écrit et réussit l'examen de laboratoire d'ART de la SCFA

2



- Le candidat remplit le journal de bord ART Lab et son superviseur signe le journal de bord
- Si un superviseur n'est pas certifié par la SCFA, un manuel de formation en laboratoire doit également être fourni avec la soumission.

3



- Le candidat envoie le journal de bord rempli et signé au bureau de la SCFA (info@cfas.ca)
- Le bureau de la SCFA envoie des journaux de bord au comité de révision de l'ART Lab
- Les commentaires / révisions du comité de révision sont transmis au candidat via courriel par le bureau de la SCFA

4



- Une fois que le journal de bord d'un candidat est approuvé par le comité de révision et que le candidat a réussi l'examen, les résultats du candidat sont transmis au conseil d'administration de la SCFA
- Sur approbation du conseil, le candidat reçoit son certificat par courriel par le bureau de la SCFA

5



24 Credits
Every two years

- Pour maintenir la certification, le candidat doit compléter 24 crédits de CPD tous les deux ans et il doit demeurer membre en règle de la SCFA